

Le président suppléant (M. Corbin): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais il a épuisé son temps de parole. Il pourra poursuivre s'il y a consentement unanime. La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. McKinnon: Je remercie tous les partis de leur obligeance. Je vais essayer de faire le plus rapidement possible. Les autres députés sont retournés chez eux comme moi pendant la période des Fêtes, et je suis persuadé qu'ils ont reçu eux aussi des tas de pétitions, que les gens sont allés les voir à ce sujet. La section de l'Alliance de la Fonction publique à Victoria avait convoqué une réunion, à laquelle elle m'a invité à prendre la parole. Elle n'avait jamais eu tant de monde. Les participants ont crié leur indignation d'avoir été trompés par un gouvernement qui les laisse tomber ainsi. Je pense que les députés de ce côté-ci de la Chambre sont tout à fait contre cette modification. Je demanderai donc aux députés d'en face de sonder leur conscience, pour voir s'ils peuvent appuyer cette modification.

Merci pour m'avoir permis de terminer, monsieur le Président.

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, je pense que le bill dont nous sommes saisis est le plus bel exemple de la faillite du gouvernement fédéral. Avant d'en exposer les lacunes en détail, je tiens à dire que le bill lui-même est mauvais, car il découle du programme beaucoup plus vaste des 6 et 5 p. 100. Il est moralement et économiquement mauvais, et aucun parti ou député qui se soucie de la relance économique du pays ou qui a le moindre sens de la justice et de la morale ne devrait l'appuyer.

Je voudrais dire au député qui vient de parler que je suis fasciné par la position des conservateurs. Ce bill n'est pas une conséquence accidentelle du programme des 6 et 5 p. 100. Le bill dont nous sommes saisis découle directement de ce programme que le parti conservateur du Canada et les libéraux ont approuvé. C'est pourquoi je trouve étrange que les conservateurs prennent la parole aujourd'hui pour s'y opposer. Je signale aux députés conservateurs qui ont l'air un peu perplexes à ce sujet que, dans la brochure intitulée «Budget en bref» de juin 1982, il est dit clairement à la page 6 que le programme des 6 et 5 p. 100 s'appliquera aux pensions du secteur public. Et les conservateurs ont appuyé ce programme.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Mes amis conservateurs ne peuvent pas ménager la chèvre et le chou. Libre à eux de se prononcer contre un bill, mais alors ils devraient s'opposer à tout bill connexe. S'ils veulent appuyer une mesure libérale qui semble plaire aux Canadiens, ils devraient avoir le courage et l'intégrité d'appuyer le gouvernement libéral quand il prend une mesure qui déplaît au public. Ils ne peuvent pas jouer sur les deux tableaux.

Je le répète, monsieur le Président, ce bill est moralement et économiquement condamnable parce que le gouvernement s'en

Prestations de retraite supplémentaires—Loi

sert pour dire à plus de 200,000 retraités qui ont passé un contrat de bonne foi pour créer un fonds auquel ils cotisent, contrat que le gouvernement veut maintenant rompre unilatéralement: «Au cours des deux prochaines années, nous allons prendre environ 100 millions de dollars dans vos goussets.»

Il est déjà malheureux, monsieur le Président, que le gouvernement s'en prenne aux pensionnés en cette période très difficile de notre histoire économique, compte tenu surtout du fait qu'il laisse tout à fait tranquilles les Canadiens bien nantis, mais je prétends que son action est d'autant plus immorale qu'il s'attaque à ces pensionnés par le truchement d'un programme, d'un contrat qu'ils ont négocié de bonne foi. Le gouvernement, qui dispose de la majorité à la Chambre, s'apprête maintenant à modifier arbitrairement l'arrangement contractuel en question.

Je soutiens, monsieur le Président, et je m'adresse en particulier à tous les Canadiens qui travaillent dans le secteur privé, que les fonctionnaires ont droit à une pension entièrement indexée parce qu'ils l'ont négociée. Ils ont contribué 1 p. 100 de leur traitement à cette fin. Le gouvernement devait fournir le reste en tant qu'employeur, et cette caisse compte un excédent de 14 milliards de dollars à l'heure actuelle. Je dis au gouvernement canadien que cet argent ne lui appartient pas; cet argent appartient aux pensionnés et le gouvernement a tort de le leur enlever.

Ce projet de loi, tout comme l'amendement superficiel que le ministre a présenté aujourd'hui pour tenter de se couvrir et de protéger le gouvernement, illustre à merveille ce que les évêques canadiens appelaient, dans la déclaration qu'ils ont publiée au cours des Fêtes, le désordre moral qui caractérise les mesures politiques et économiques que nous prenons à l'heure actuelle. Les évêques ont, en outre, le mérite de ne pas s'en être tenus à une critique d'ordre général. Ils font effectivement une critique générale, mais ils citent des exemples et, notamment, le programme des 6 et 5 p. 100. Je regrette d'avoir à dire que nous avons au Canada un système qui puisse être associé à un désordre moral. Les évêques n'ont pas dit cela parce qu'ils viennent de découvrir qu'il existe des inégalités ou encore du chômage au Canada; pas du tout. Leur critique ne vise pas les injustices passées, mais bien l'attitude du gouvernement à l'égard de ces problèmes très réels.

Au nom de mon parti, je tiens à préciser que nous considérons la déclaration des évêques comme l'une des plus importantes dans l'histoire de l'Église au Canada et que nous en recommandons la lecture non seulement aux catholiques romains ni même aux chrétiens, mais encore aux Juifs et aux Canadiens de toute confession et même à ceux qui n'ont pas de religion. Ce document est une merveille d'intelligence et d'analyse morale, valable du point de vue moral et économique. Les évêques ont non seulement exprimé une critique morale, mais ils nous ont donné une solide analyse économique, à la fois beaucoup plus profonde et plus fouillée que celles de la plupart, si j'ose dire, des économistes canadiens à l'heure actuelle.